

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**L'élargissement de la Grande Allée va de l'avant**

**Longueuil, le 5 mars 2018.** — Le gouvernement du Québec a adopté le 28 février dernier le décret autorisant la délivrance d'un certificat d'autorisation aux Villes de Brossard et de Longueuil pour le projet d'élargissement et de réhabilitation de Grande Allée, entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN. Ce projet, dont le coût total est estimé à 40 M\$ (20 M\$ pour chaque ville), a été entamé en 2015 et est présentement réalisé à 30 %. Une démarche réalisée avec le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2016 a permis de convenir avec l'ensemble des parties prenantes d'un projet qui répond à l'ensemble des besoins du secteur.

« L'autorisation qui vient de nous être délivrée va nous permettre de mener à bien le projet d'amélioration et de réhabilitation de cette importante artère. Les résidents de nos deux villes, et plus particulièrement ceux qui habitent le secteur, peuvent maintenant se réjouir, car ils profiteront non seulement d'une voie de circulation dont la fluidité sera grandement améliorée, mais aussi d'une piste cyclable bidirectionnelle qui contribuera activement à la mobilité active. L'autre effet non négligeable de la transformation de cette section de Grande Allée sera l'amélioration concrète du service de transport en commun. Brossard et Longueuil ont bien travaillé ensemble », a déclaré la mairesse de Brossard, Doreen Assaad.

« Avec cette excellente nouvelle, nous pourrons enfin procéder à finaliser cet important projet qui répondra aux besoins de la population locale qui a participé à l'élaboration de ce nouvel aménagement. La population croissante de ce secteur demande une intervention immédiate. Maintenant, nous pourrons améliorer le niveau de service tant pour les automobilistes, les utilisateurs du transport collectif et les cyclistes que les piétons. De plus, il faut souligner que cette réussite est également le résultat d'une démarche collective entre les villes de Brossard et de Longueuil. Elle fait la démonstration que les villes de l'agglomération de Longueuil sont toujours gagnantes lorsqu'elles font front commun », s'est réjoui la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent.

Les travaux, qui commenceront cette année, prévoient que Grande Allée soit élargie entre l'autoroute 30 et la voie du CN. Elle passera à trois voies dans chaque direction, avec un terre-plein central. L'une des voies sera réservée au service rapide par bus (SRB) du Réseau de transport de Longueuil (RTL). Des aménagements paysagers sont également prévus aux abords de cet axe routier pour contribuer au verdissement et à l'embellissement du secteur. L'aménagement d'une piste cyclable est aussi prévu. Il est également convenu que la maîtrise d'œuvre du projet soit assumée par la Ville de Brossard.

« Tous les citoyens de mon district d'Iberville attendent avec impatience la réalisation de l'élargissement du boulevard Grande Allée qui est d'une importance capitale pour notre communauté. Depuis plusieurs années, toutes les parties prenantes poussent dans une même direction et le décret du gouvernement du Québec nous permet enfin d'aller de l'avant. Il s'agit d'un projet moderne, rassembleur et porteur d'avenir pour tous les citoyens de Saint-Hubert, de Longueuil et de Brossard », a conclu Éric Beaulieu, conseiller du district d'Iberville et vice-président du comité exécutif de la Ville de Longueuil.